

Genève, le 28 février 2017

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Publication d'un nouveau rapport

ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ DOUCE

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'évaluation, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

mardi 7 mars 2017 à 10 heures
à la salle des Fiefs
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Dans le cadre de son analyse de risques, la Cour a identifié la mobilité douce (la marche et le vélo) comme une politique aux enjeux économiques et sanitaires importants et qui concerne l'ensemble des citoyens genevois.

Le réseau routier genevois connaît actuellement une saturation qui risque de s'aggraver, compte tenu des projections démographiques pour le canton et des particularités du bassin de l'emploi.

Dans ce contexte, la mobilité douce représente un enjeu pour désengorger les voies de circulation. Son potentiel de développement est élevé dès lors qu'en 2010, 30% des déplacements en véhicules motorisés se faisaient sur moins de trois kilomètres et 45% sur moins de cinq kilomètres.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Stanislas ZUIN
Président

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :
Monsieur Stanislas ZUIN, président de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : stanislas.zuin@cdc.ge.ch